

Proche aidant / CLIC Moulins de Flandre (Nord)

Interm'aide

Quels sont les objectifs ?

- Permettre à l'aidant d'avoir des moments de répit.
- Maintenir la personne aidée dans son environnement afin qu'il y ait le moins de perturbations possible.

Pour qui ?

Les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, nécessitant une surveillance permanente.

En quoi consiste le projet ?

- Sur le modèle du [baluchon canadien](#), Interm'aide consiste en une présence continue à domicile, d'une équipe de deux professionnelles (les interm'aidantes) qui se relaient pendant l'absence de l'aidant familial. L'aidant peut ainsi s'absenter pendant une courte durée (de deux jours une nuit à quatre jours-trois nuits) pour participer par exemple à un évènement familial.
- Cette prestation permet d'octroyer des moments de répit à l'aidant et de lutter contre son épuisement, afin de mieux faire face à la prise en charge sur le long terme. De plus, l'accompagnement au domicile du proche malade limite les perturbations liées à une prise en charge en hébergement temporaire.

Avec quelle méthodologie ?

- Après avoir reçu la demande, la coordinatrice se déplace au domicile des personnes. Elle recueille les informations sur la personne à accompagner pendant l'absence de l'aidant et vérifie les conditions d'accueil de l'Interm'aidante.
- La demande est analysée en fonction des critères retenus pour la prestation.
- Si la demande est acceptée, un dossier est créé. Les informations données par l'aidant et les modalités d'organisation (horaires, véhicules, astreinte) sont transmises aux interm'aidantes.
- Avant la première intervention, les interm'aidantes rencontrent le couple "aidant-aidé" afin de recueillir leurs habitudes de vie.

- Après l'intervention, un débriefing est fait en équipe. Et un compte-rendu est transmis à l'aidant sur le déroulement de l'interm'aide.

Quels sont les résultats ?

- De 2011 à 2014, 100 interm'aides ont été effectués dans 40 familles. Le CLIC était financé en 2015 pour 36 interm'aides par an.
 - Interm'aide permet aux aidants qui n'ont jamais fait appel à d'autres structures ou services de les mettre en confiance et de les amener à demander davantage d'aide ou de relais.
 - Cette prestation permet d'empêcher la maltraitance qui peut survenir dans un contexte d'épuisement.
 - Elle permet de rompre l'isolement des aidants en leur permettant de retrouver une vie sociale.
 - Interm'aide est devenue une prestation à part entière du CLIC et de ses partenaires. C'est une réelle plus-value.
-

Contact

Rosald DERMY

clicdesmoulinsdeflandre@orange.fr

03 28 59 28 18